



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-116326>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-116326**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : COBAS

Correspondant : MME DES ESGAULX Marie-Hélène, Présidente

Adresse : 2, allée d'Espagne, B.P. 147 33311 ARCACHON

Coordonnées :

Téléphone : 0556223344

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <https://www.agglo-cobas.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://agysoft.marches-publics.info/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : FOURNITURE ET POSE DE CLÔTURES SUR LE SITE DE BASSIN FORMATION

Lieu de livraison : 1 boulevard des Miquelots, 33260 La teste-de-buch

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales :
Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

3 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du
marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 07/11/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2025-41

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://agysoft.marches-publics.info/> Type de marché de Fournitures :

Modalités d'ouverture des offres : Date:Lieu : COBAS Marché périodique : NON Calendrier

prévisionnel de publication des prochains avis : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux, 9 Rue Tastet, BP 947 33063 Bordeaux Tél : 0556993800 Fax :

0556243903Mel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr Web : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr/>

Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA de Bordeaux, 103 bis rue Belleville, BP 952 33063

BORDEAUX Tél : 0556692718Mel : claire.gachet@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s)

d'introduction des recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Voies et délais des recours dont dispose le candidat : - Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. -

Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés, et

pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et

pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/10/2025